

problème de révision de loyer

Par Steph15, le 03/12/2019 à 20:44

Bonjour,

Mon loyer actuel est de 497 euros après révision, plus exactement 497,71 arrondis à 497. Mon propriétaire a calculé la nouvelle révision non pas à partir du loyer que j'ai effectivement payé pendant cette année (497) mais sur le loyer non arrondi, soit 497,71... est-ce normal? Certes la différence n'est pas grande mais cela m'interroge... Merci pour votre réponse.

Par morobar, le 04/12/2019 à 10:32

Bonjour,

Le loyer cest établi en partant du loyer original et les coefficients de l'IRL.

La hausse donc est normale et effectivement l'écart de 0.00071 euro en votre défaveur théorique, encore que vous payez un loyer allégé de 100 fois l'écart.

Par Steph15, le 04/12/2019 à 11:51

Merci beaucoup!